



COMMERCE, DISTRIBUTION ET SERVICES

144, rue du Général de Gaule
BP 80829 - 97476 SAINT DENIS Cedex
Tel : 0262 90 93 50 Fax : 0262 20 36 63
Email : federation.cgtr.cds@gmail.com

Communiqué de presse

Saint-Denis le Samedi 16 Septembre 2017,

La fédération C.G.T.R. Commerces, Distribution, Services (CGTR CDS) invite tous les travailleurs de sa branche à participer activement à la mobilisation et à la grève interprofessionnelle du Jeudi 21 Septembre 2017.

Après notre premier appel du 12 Septembre, il est temps qu'un mouvement d'ampleur se mette en place. C'est dans les entreprises que le combat doit se mener pour qu'une manifestation massive puisse avoir lieu, que les travailleurs soient entendus, et pour que notre opposition à la loi travail XXL, éclate à la figure d'Emmanuel Macron, de son gouvernement à sa botte, et à tous ces parlementaires godillots.

Dans les entreprises de nos secteurs, les premiers effets de la loi Macron se font déjà lourdement sentir.

Les attaques se multiplient : salaires, temps de travail (les Dimanches), conditions de travail. Les textes issus des ordonnances constituent une offensive du gouvernement Macron, lui-même aux ordres du patronat. Les salariés se doivent de réagir massivement face à celle-ci.

Notre fédération a combattu la loi Macron 1 et la loi El Khomri du temps où Hollande faisait des courbettes à Gattaz et au MEDEF.

Nous, fédération Commerces, Distributions, et services CGTR continuons la lutte tous les jours dans nos entreprises. Nous préparons la grande mobilisation du monde du travail du Jeudi 21 Septembre.

La loi travail XXL organise la casse du code du travail :

Par le biais des ordonnances, Macron veut aller vite et fort, pour anéantir nos droits conquis de haute lutte au cours de l'histoire des mouvements sociaux.

Macron l'a dit et nous nous y opposerons dans la bataille :

Inversion de la hiérarchie des normes, baisse des salaires, temps de travail, référendum d'entreprise, CDD renouvelables à l'infini, le plafonnement des indemnités prud'homales, facilités pour l'employeur de licencier, fusion des instances représentatives du personnel, etc...

Aux salariés de s'organiser et de riposter en imposant l'acquisition de nouveaux droits :

- Augmentation générale des salaires, SMIC à 1800 euros
- Réduction du temps de travail à 32 heures temps plein
- Retraite à 60 ans
- Suppression du travail le dimanche dans le commerce et arrêt des extensions des amplitudes horaires
- Abrogation de la loi travail et prise en compte par le gouvernement des propositions de la CGT-CGTR

Le Jeudi 21 Septembre 2017 : TOUS ENSEMBLE DANS LA MOBILISATION

PETIT-MARCHE 09H00

Cédric VAXELAIRE

Responsable communication

06-92-33-42-09

CGTR Fédération Commerces, Distribution, Services

144 rue du Général De Gaulle

97400 Saint Denis

02-62-90-93-50

Federation.cgtr.cds@gmail.com



21 septembre 2017, mobilisations et grève nationale, appel à tous les salariés du Commerce et des Services.

Non à la Loi Travail XXL !!

Non à la casse du Code du Travail !!

Rejoignez-nous le 21 septembre !



